

Compte rendu du colloque du 5 mars 2020  
à la Maison des sciences de l'homme Paris Nord

## LA RECHERCHE PARTENARIALE EN SHS - ENJEUX ET CONDITIONS DE LA REUSSITE

### Introduction

Ce colloque est introduit par Françoise Thibault, déléguée générale de l'alliance Athéna et Clarisse Angelier, déléguée générale de l'ANRT.

**Clarisse Angelier** rappelle que les SHS sont aussi vastes, diverses et riches que leurs consœurs les sciences du vivant et de la matière. Elle ajoute que dans toute recherche, il est impératif d'inclure de façon permanente les SHS. Car, elles apportent des réponses adaptées aux grands enjeux sociétaux et permettent aux entreprises d'être leaders sur les disruptions majeures de demain. Pour Clarisse Angelier, l'ANRT joue un rôle important dans le rapprochement entre les chercheurs en SHS, les acteurs du monde socio-économique et les pouvoirs publics. Elle le fait avec la conviction que c'est par la connaissance de l'autre qu'on acquiert l'envie de travailler ensemble et se construit la confiance.

**Françoise Thibault** souligne que ce colloque est le fruit d'un véritable partenariat entre les institutions qui ont contribué à sa préparation. Elle remercie notamment l'ANRT pour « *son fort engagement envers les SHS* ».

Françoise Thibault observe trois grandes conceptions de la recherche partenariale :

- La première est menée en commun par la recherche publique et les acteurs socio-économiques. Son ambition est de partager des connaissances scientifiques, des moyens techniques et des compétences humaines pour développer et commercialiser des inventions (biens, prestations de services et procédés). Cette recherche finalisée peut non seulement être industrielle mais aussi commerciale ou organisationnelle.
- Dans une conception beaucoup plus exigeante, la recherche partenariale renvoie à la construction de passerelles entre plusieurs mondes, qui doivent apprendre à se parler. Apparaît alors un besoin de traduction, au sens de Bruno Latour et de Michel Callon. Françoise Thibault cite le philosophe Paul Ricœur, en affirmant qu'il importe de développer une « *hospitalité langagière* » entre les interlocuteurs.
- Une recherche collaborative, que l'on appelle en SHS « recherche-action » ou « recherche participative ». Elle mobilise des partenaires non académiques (usagers, citoyens, groupes sociaux tels que des associations de patients etc.). Ce type de recherche est très développé notamment dans les domaines du travail social et de l'éducation.

Ces conceptions engendrent différents outils de coopération (convention Cifre, chaires, laboratoires communs, etc.). Toutes les disciplines sont concernées, même celles qui semblent, *a priori*, plus éloignées des applications socio-économiques, comme la philosophie. Les partenaires socio-économiques des SHS sont eux aussi très divers ; les plus fréquents sont d'abord les collectivités locales, puis les PME. Les relations avec les grands groupes, plus rares il y a une quinzaine d'années, se développent également. Afin de mieux comprendre cette diversité de la recherche partenariale dans les disciplines des SHS, une étude ex-post de toutes les thèses Cifre en SHS pourrait être menée par une coopération entre l'ANRT et l'Alliance Athéna.

## Keynote : Les SHS face aux grands défis contemporains

Gilles de Margerie, commissaire général, France Stratégie

**Gilles de Margerie** constate qu'un fort besoin d'évaluation des politiques publiques a émergé au cours de la dernière décennie. Pour y répondre, diverses méthodes peuvent être mobilisées. Dans tous les cas, il importe d'identifier le ou les objectifs de l'action publique à évaluer, ainsi que les liens de causalité existants entre cette action, les résultats et les impacts obtenus. Trois exemples de travaux menés par France Stratégie ont été cités :

### L'évaluation du crédit d'impôt recherche (CIR)

Le CIR produit-il de manière vérifiable les effets attendus par les pouvoirs publics ? Pour le savoir, France Stratégie a commandé plusieurs études aux meilleures équipes d'économistes français. Mais les chercheurs ont rapidement compris qu'ils ne pourraient pas répondre à cette question. C'est pourquoi elle a été reformulée : quelles ont été les conséquences de la réforme du CIR en 2008 sur les dépenses de R&D des entreprises ? Que se serait-il passé si la mesure n'avait pas été mise en place ? Il n'en reste pas moins que les études économiques n'ont pas livré une réponse « clé en main », capable d'éclairer la décision publique. La diversité des résultats produits par des économistes divisés, qui « ne doutent pas des mêmes choses et qui placent les certitudes à des endroits différents »<sup>1</sup>, a en effet rendu fragile l'exercice d'évaluation de l'efficacité du CIR. Une piste importante de progrès en matière d'évaluation de politiques publiques consiste à privilégier la transparence, en publiant l'ensemble des résultats. Même si ceux-ci sont ambivalents, il est important pour le citoyen d'avoir une traçabilité des avis. Seule condition pour comprendre pourquoi les discours politiques et scientifiques ne se rencontrent pas.

### La compréhension de différences entre la France et l'Allemagne en vue d'élaborer des recommandations de politique publique sur quelques grands sujets

Dans le cadre du Forum pour l'avenir franco-allemand (issu du Traité d'Aix-la-Chapelle), des études de cas (recherche-action, recherche en immersion) ont été lancées par France Stratégie, en collaboration avec l'*Institute for Advanced Sustainability Studies* (IASS) de Potsdam. Leur objectif ? Comprendre les écarts entre les deux pays sur quelques sujets majeurs, comme par exemple le nucléaire. Dans ce cadre, il a été nécessaire de s'expliquer sur les questions méthodologiques, chaque pays ayant une vision différente.<sup>2</sup>

### Soutenabilités : comment faire cohabiter des objectifs sociétaux majeurs mais partiellement incompatibles en termes de mise en œuvre ?

L'articulation des trois enjeux majeurs que sont la transition climatique, la lutte contre les inégalités et la démocratie représentative a relevé d'un véritable casse-tête pour France Stratégie. Comment orienter les questionnements et envisager une méthodologie pertinente ? Pour y remédier, le choix a été fait de rassembler des chercheurs en SHS dans le cadre du séminaire « Soutenabilités ».

<sup>1</sup> Michel Callon (2006), « Pour une sociologie des controverses technologiques », in Madeleine Akrich, Michel Callon, Bruno Latour, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses des mines, p. 139.

<sup>2</sup> Comme par exemple, le choix des terrains d'observation ; la nécessité, ou pas, de lancer un appel à manifestation d'intérêt, etc.

## TABLE RONDE 1 – LES ENJEUX DE LA RECHERCHE PARTENARIALE EN SHS

Présidente de séance : Valérie Peugeot, chercheuse, Orange Labs

Débat avec :

- **Laurent Begue-Shankland**, professeur, Université de Grenoble et directeur de la MSH-Alpes
- **Alexandre Faure**, post-doctorant à la Fondation France-Japon, EHESS
- **Carole Sorreau**, directrice relations institutionnelles Groupe, Invivo

**Alexandre Faure** évoque l'action de la Fondation France-Japon. Créée en 2009, ses objectifs sont triples : favoriser les coopérations entre les deux pays en matière de SHS ; accueillir des chercheurs japonais ; ouvrir les champs de la recherche en SHS au secteur privé pour développer la recherche partenariale et le financement de la recherche. Au-delà, la Fondation France-Japon contribue à analyser les phénomènes contemporains et à apporter une expertise aux entreprises. Elle s'appuie d'une part, sur des programmes de recherche portant notamment sur les politiques urbaines et d'autre part, sur des chaires. Ces dernières sont confiées à des chercheurs (japonais ou non). Les sujets sont définis par la Fondation, avec le soutien de partenaires socio-économiques, comme par exemple sur la mobilité, avec Toyota, Renault, Valeo, Michelin... Dans le cadre de la chaire avec Renault, un chercheur coréen est venu présenter ses travaux sur l'évolution du cadre réglementaire de la voiture autonome en Corée, au Japon et en France. Ces échanges offrent la possibilité aux entreprises d'accéder à des résultats de recherche disponibles au sein de la sphère académique et aux chercheurs de mieux comprendre les enjeux de leurs partenaires. (Cf. <http://ffj.ehess.fr/>)

**Laurent Begue-Shankland** présente le programme européen Unplugged.<sup>3</sup> Il s'agit d'une initiative innovante de prévention des comportements à risque et des addictions, menée en milieu scolaire dans le département de l'Isère. Sur la base de 12 séances théâtralisées mises en œuvre par des enseignants, l'objectif est de mettre les jeunes en situation d'acteurs, de les amener à faire preuve d'esprit critique, d'affirmation de soi, de résistance aux incitations aux comportements à risque. À ce stade, ce programme est déployé sur une quarantaine d'établissements isérois (soit 13 000 élèves), et il est prévu de l'étendre à d'autres territoires nationaux. Un protocole d'évaluation étalé sur plusieurs années est mis en place pour apprécier les effets sur l'addiction et le comportement scolaire. Pour Laurent Bègue-Shankland, ce programme illustre l'apport des SHS dans le cadre de programmes partenariaux. Il permet de comprendre comment divers individus, terrains de recherche, concepts et théories parviennent par une succession de transformations, à s'associer et se fondre dans une même entité. Autrement dit, il met en lumière le travail de « traduction » des chercheurs en SHS, qui vont définir un objet de recherche, de façon à ce que les acteurs du monde socio-économique y trouvent un intérêt, en acceptent la définition et scellent une collaboration de recherche<sup>4</sup>.

**Carole Sorreau** apporte un éclairage sur le processus d'innovation au sein de l'entreprise InVivo, qui entretient des relations avec la recherche publique à travers une pluralité d'outils : thèses Cifre, chaires, pôles de compétitivité, UMR, grandes écoles, organismes publics de recherche, etc. Dans ce cadre, Carole Sorreau souligne l'importance d'intégrer peu à peu les SHS pour préparer l'agriculture des dix prochaines années. Elle attend de ces disciplines qu'elles renouvellent les thèmes de recherche et qu'elles apportent des connaissances capables de transformer des solutions dans le but d'engendrer de nouveaux axes de croissance. En outre, elles doivent être à même de fournir des informations prédictives sur la façon dont la société va évoluer, comme par exemple sur le « consommateur 4.0 » de 2030. Carole Sorreau ajoute qu'il importe de faire travailler main dans la main les chercheurs en SHS et les acteurs de l'entreprise en démontrant les bénéfices

<sup>3</sup> Le programme est mis en place dans douzaine de pays européens.

<sup>4</sup> Cf. Michel Callon (1986), « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et les marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *Année sociologique*, n°36, pp. 169-208.

que peuvent apporter les SHS à l'entreprise. Parmi ces entreprises, Carole Sorreau préconise de recenser les besoins des responsables de business unit et de les faire converger, lorsque c'est possible vers les SHS. Elle conclut en encourageant les chercheurs en SHS présents dans la salle, et qui désirent se lancer dans une recherche partenariale avec InVivo en SHS, à la contacter..

**Valérie Peugeot** rappelle que le groupe Orange dispose d'un important département de recherche en SHS. Il regroupe environ vingt chercheurs et quatre ou cinq doctorants Cifre, spécialisés dans diverses disciplines : ergonomie, sociologie, économie, anthropologie, ethnographie... Les recherches menées s'inscrivent dans des domaines variés : les marchés de la publicité numérique, l'ethnographie des agents intelligents, le rôle de l'intelligence artificielle dans les ressources humaines, la ville numérique, les « civic tech », le « quantified self », les mobilités, l'usage de la téléphonie dans l'économie informelle... Á cet égard, Valérie Peugeot admet que certains sujets peuvent parfois désarçonner en interne, tant ils semblent éloignés du cœur de métier de l'entreprise. Il n'en demeure pas moins qu'ils contribuent à une vision écosystémique du monde dans lequel se meut l'entreprise. Pour conclure, la présidente de la table ronde identifie trois rôles principaux pour les SHS dans l'entreprise :

- En s'appuyant sur des études empiriques, elles fournissent à l'entreprise une distance critique (par exemple sur les interactions technologies/société) et les outils d'une forme de réflexivité.
- Elles nourrissent en amont ceux qui développent des inventions (produits, services, solutions), toujours plus complexes et personnalisées, notamment à travers des études d'usages des consommateurs actuels ou potentiels (ex : pratiques contribuant à la transition environnementale etc).
- Elles convoquent des méthodes nouvelles en « digital humanities » : il s'agit de réfléchir à la façon dont les données produites au sein de l'entreprise peuvent être utilisées dans le cadre de recherches sur des sujets sociétaux. Par exemple, un sociologue et un data analyste travaillent à déterminer comment les données d'Orange peuvent être mises au service d'un objectif de prévention des épidémies. Ces travaux sont notamment menés dans le cadre de projets ANR, de chaires etc.

Enfin, les échanges avec la salle ont, entre autres, porté sur la valorisation des résultats de recherche en SHS. Pour un grand nombre de chercheurs, cette valorisation passe non pas par le dépôt de brevets mais par la communication lors d'un colloque ou par la publication d'articles de revue, souvent en libre accès (science ouverte).

## Keynote : favoriser la rencontre entre les SHS et le monde socio-économique

Frédéric Dardel, conseiller de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**Frédéric Dardel** est convaincu du rôle fondamental des SHS pour comprendre la complexité du monde et de l'Homme. Il est urgent d'intégrer ces connaissances à toutes les recherches et d'intensifier les partenariats avec le monde socio-économique. Car le jeu en vaut la chandelle. Outre tous les bénéfices de la recherche partenariale en SHS déjà cités lors des précédents échanges, Frédéric Dardel ajoute :

- l'insertion professionnelle des doctorants<sup>5</sup> et le développement des débouchés pour les chercheurs ;
- l'accès à des ressources financières supplémentaires, indispensables pour couvrir les dépenses incompressibles des projets de recherche et en financer des nouveaux.

**En lien avec l'actualité du moment**, Frédéric Dardel s'est exprimé sur la Loi de programmation pour la recherche (LPPR) en préparation. Son but est de redonner à la recherche de la visibilité, de la liberté et des moyens. Dans ce contexte, des voix se sont élevées pour demander au gouvernement de prendre en compte la situation des universités, dans lesquelles les SHS sont fortement représentées et l'affectation des moyens en fonction des besoins. Frédéric Dardel a précisé que cette question est étudiée avec attention. Il a aussi affirmé que de nombreuses mesures seront prises dans un cadre non pas législatif mais réglementaire ou budgétaire.

**Parmi les priorités préconisées** par l'un des groupes de travail sur la LPPR : le financement systématique des thèses. On peut noter que trois doctorants sur dix sont dépourvus de ressources. Une grande disparité apparaît en fonction des disciplines scientifiques choisies par les étudiants. Les étudiants en sciences dites « dures » bénéficient pour 96% d'entre eux de ressources. Pour les étudiants en SHS, cette part se limite à 39%<sup>6</sup>. Afin de rendre le doctorat moins précaire, l'idée de revaloriser l'allocation doctorale est avancée. Pour développer les liens avec le monde académique, il est envisagé de doubler le nombre de conventions Cifre, en particulier dans le secteur des associations, collectivités locales, etc.

**En conclusion**, Frédéric Dardel reconnaît qu'en matière de recherche partenariale, on assiste dans le domaine des SHS à une évolution. Beaucoup d'initiatives ont été lancées sur le territoire. En témoignent les 1 000 thèses Cifre en SHS. La caractéristique de ce mouvement en cours est qu'il est porté par des acteurs convaincus des bénéfices mutuels du partenariat. Mais des marges de progrès subsistent. De nombreux efforts restent encore à accomplir pour surmonter les résistances culturelles. Reste que si le chemin de la recherche partenariale est semé d'embûches, le voyage en vaut la peine.

---

<sup>5</sup> Frédéric Dardel rappelle que sur les 16 000 doctorants, toutes disciplines confondues, qui soutiennent chaque année leur thèse en France, seuls 1 500 à 2 000 poursuivront leur carrière dans la recherche publique. Il importe donc d'accompagner les autres vers le monde socio-économique.

<sup>6</sup> Données du MESRI-SIES (enquête sur les écoles doctorales) mentionnées dans le rapport du groupe de travail 2 sur la LPPR.

## TABLE RONDE 2 – LA DIVERSITE DE LA RECHERCHE PARTENARIALE EN SHS

### Enseignements et conditions de la réussite

Président de séance : **Francis Aubert**, professeur, CESAER, AgroSup Dijon

Débat avec :

- **Marion Bérard**, doctorante, Université de Picardie Jules Verne
- **Thomas Creissen**, directeur, Eveha International
- **Laetitia Devel**, ingénieure de recherche, coordinatrice du Centre d'Innovation Sociétale UBIC (culture, économies créatives et territoires), Université Bordeaux Montaigne
- **Aude Riedberger**, doctorante CIFRE, Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique – Epistémologie et Sciences Sociales (CURAPP-ESS), Université de Picardie Jules Verne (UPJV) / Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)
- *Excusé* : **Christophe Benech**, chercheur CNRS, UMR Archéorient / LabCom Geo-Heritage

Dans son introduction, **Francis Aubert** détaille ce qui fait, selon lui, la particularité et la richesse des SHS : une diversité des organisations, des protocoles et des résultats de la recherche. Il ajoute qu'en matière de recherche partenariale, ces sciences sont complémentaires des Stem (science, technologie, ingénierie et mathématiques). Il salue notamment le développement des relations entre les SHS et les sciences cognitives, expérimentales et informatiques. Pour Francis Aubert, cela ne fait aucun doute : les SHS sont des outils pour penser l'innovation tant technologique que sociale. Elles sont en mesure non seulement de répondre aux besoins exprimés par les partenaires socio-économiques, mais aussi de les emmener vers des axes où ils ne se seraient pas allés. Autre évolution observable : la mise en place des plateformes. Ces dispositifs de coopération constituent un cadre qui permet aux acteurs d'apprendre à mieux se connaître, de partager les problématiques scientifiques et de développer une relation de confiance. Leur réussite dépend largement de la qualité des relations interpersonnelles : compatibilité entre les partenaires, capacité à s'expliquer et s'entendre sur les objectifs et les intérêts de chacun, respect des engagements. Pour autant, la recherche partenariale en SHS suscite toujours des résistances culturelles. Elle renvoie, en effet, à une dimension économique mal perçue par certains chercheurs. Une autre source de tension réside dans la nécessaire évaluation. Si celle-ci n'est pas mise en œuvre dans un contexte de confiance, ses conclusions peuvent être mal reçues et mal interprétées.

**Laetitia Devel**, coordinatrice de la plateforme UBIC (Université Bordeaux Inter-Culture)<sup>7</sup> rappelle qu'elle a été mise en place pour répondre à un enjeu de taille : les premiers pas des universités et des organisations dans la recherche partenariale en SHS. Comment identifier le bon partenaire ? À qui s'adresser ? Quelles sont les modalités de collaboration les plus adaptées ? Autant de questions auxquelles UBIC se propose de répondre. De ce fait, UBIC est le médiateur entre les deux partenaires, ce qui lui confère un rôle stratégique. La plateforme organise le travail partenarial tout au long du projet, dans une logique de croisement des expériences et des expertises scientifiques, professionnelles, artistiques, d'usages... Elle détecte les partenaires, conseille les acteurs, les accompagne dans l'élaboration du cahier des charges, la mise en œuvre de recherche-action, et contribue à mesurer l'impact. Mais surtout, elle aide à créer une relation de confiance. Pour assurer sa pérennité, UBIC a défini un modèle économique équilibré dans le cadre du financement d'un Idex, avec 2/3 de recettes propres et 1/3 de financement public. UBIC remplit des missions de service public à la fois pour l'université et pour les partenaires socio-économiques. Laetitia Devel note que la

<sup>7</sup> La plateforme UBIC a été labellisée Centre d'Innovation Sociétale par l'Idex Bordeaux. Elle vise à développer les liens entre les mondes universitaire et socio-économique autour de la thématique « culture, économies créatives et territoires ». En deux ans, 23 projets ont été mis en place, impliquant 36 universitaires (enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants), 34 étudiants de plusieurs formations, au sein de la plateforme animée par 2,5 personnes (ETP) et un responsable scientifique maître de conférences.



période d'amorçage financée par l'Idex arrive à son terme. Elle s'interroge sur l'enjeu de pérennisation de ces plateformes : quelle sera la stratégie de l'Université ? Est-elle prête à intégrer UBIC et à développer son activité ? Quels partenaires auront la volonté et l'ambition de s'engager dans cette voie ?

**Marion Bérard**, est membre d'Aim Collective, un cabinet de conseil, fraîchement créé, et qui est exemplaire à plus d'un titre. Sa fonction est d'aider les organisations privées et publiques à résoudre des problèmes de management grâce aux compétences des SHS. L'idée est de mettre en relation deux mondes avec des cultures différentes pour créer de la valeur. Concrètement, Aim Collective propose des interventions animées par un binôme composé d'un chercheur en SHS et d'un consultant. Ensemble, ils vont apporter une solution innovante. Car, comme le martèle Marion Bérard, l'innovation se nourrit de regards croisés, d'expériences hétérogènes et de lectures du monde complémentaires ou contraires. Au-delà, l'objectif est de promouvoir le rôle des chercheurs en SHS et de donner une valeur marchande à ces disciplines.

**Aude Riedberger** réalise une thèse CIFRE au sein d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP). Sa recherche porte sur la construction et les usages des outils d'évaluation de l'action de la fondation. Elle reconnaît les nombreux avantages qu'apporte le dispositif CIFRE aux parties prenantes. Du côté de la structure socio-économique, la connaissance produite est intégrée au processus de prise de décision. Du côté de la doctorante et du laboratoire de recherche, on vise – en même temps – la robustesse scientifique et la pertinence sociale des résultats. Toutefois, elle met en exergue les risques d'instrumentalisation ou de détournement possible du travail scientifique au profit d'une organisation. Dans ce cas, des efforts d'ajustement s'imposent.

Pour **Thomas Creissen**, le maître mot garantissant le succès du partenariat est la confiance. Il évoque la création du Labcom Geo-Heritage créé avec l'entreprise Eveha International, spécialisée dans l'archéologie préventive, et le laboratoire Archéorient (Université Lumière Lyon 2 / CNRS). Ce projet est né à la suite d'une rencontre, sur un chantier de fouille, entre des salariés d'Eveha et des membres d'Archéorient. La création du Labcom a permis de regrouper des compétences, des expertises et des réseaux complémentaires. Thomas Creissen signale que le Labcom, qui se développe sur plusieurs années, laisse le temps aux acteurs d'apprendre à travailler ensemble et permet ainsi de forger un langage commun garant de la réussite du projet. Ce mode d'engagement peut aussi engendrer des tensions, si l'affaire est mal préparée. C'est une évidence mais afin de réduire les risques liés aux divergences des objectifs et des attentes, il est nécessaire, en préalable à toute relation contractuelle, de bien s'entendre sur les perspectives de chacun. Les questions de financement et par conséquent de tarif de facturation sont notamment cruciales, la notion de coût complet n'étant pas toujours bien comprise.